

Manifestations et Concours

Tous les adhérents sont tenus de participer aux concours départementaux, régionaux et fédéraux, spectacle, défilé et manifestations organisés par notre association.

Remarque : Pour tout désistement non justifié par un certificat médical lors d'un concours donne droit à une amende de 5,00 €.

Tous participent aux concours en tenue règlementaire de l'association.

Tenues :

Pour les filles : justaucorps de l'association + corsaire ou cycliste noir.

Pour les garçons : Léotard blanc + sokol rouge écusson de la Montjoie (pupilles et adultes), tee-shirt et short blancs pour les poussins.

Pour les entrainements, les jeunes porteront une tenue sportive adaptée.

- ➡ Un cahier de présence sera tenu à jour. Les absences devront être signalées auprès de l'entraîneur.
- ➡ Les utilisateurs devront respecter le matériel mis à leur disposition. Ils seront responsables des dégâts occasionnés intentionnellement.
- ➡ Les jeunes ne devront pas arriver trop en avance et devront repartir dès la séance terminée. L'association décline toute responsabilité avant et après les entraînements.
- ➡ En cas d'accident, les parents doivent remplir le formulaire de déclaration d'accident à retirer auprès de l'entraîneur et le renvoyer dans les trois jours qui suivent.
- ➡ Les cours commencent en septembre et se terminent en juin. Pas de cours assurés pendant les vacances scolaires, sauf sur demande de l'entraîneur.

Pièces à fournir dès l'inscription : La fiche d'inscription, une photo, une enveloppe timbrée si pas d'adresse e-mail. Un certificat médical obligatoire pour les nouveaux adhérents, le règlement de la cotisation. L'inscription sera valide lorsque le dossier sera complet. Dans le cas contraire, nous nous réservons la possibilité de suspendre l'accès aux entraînements.

Le certificat médical :

Le certificat médical est maintenant valable trois ans mais vous devrez remplir un questionnaire de santé obligatoire. Si toutes les réponses sont négatives vous devrez signer et donner au responsable du cours la partie « Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FSCF ». En cas d'une réponse positive, un nouveau certificat médical est obligatoire.

Les certificats médicaux antérieurs au 1^{er} juillet 2016 ne sont pas valables.
Pour les moins de 6 ans le certificat médical n'est plus obligatoire.

La section gymnastique de la Montjoie est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France dont le but est de promouvoir et développer les qualités sportives, physiques et morales en vue de l'épanouissement de chacun.

Le projet fédéral : Ouverture. Respect. Autonomie. Solidarité. Responsabilité.

Une licence FSCF est établie pour chaque adhérent.

Entraîneur :

tel :